

NOTIFICATION D'ABSENCE (2) ABSENTEE NOTICE (2)

FRÉQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE COMPULSORY SCHOOL ATTENDANCE

Nom de l'élève

Date(s) de l'absence

Numéro de téléphone de l'école

Madame, Monsieur,

Votre enfant était absent de l'école à la date ou aux dates indiquée(s) ci-dessus et aucune explication satisfaisante n'a été reçue. *La Loi de 1990 sur l'Éducation (Education Act 1990)* exige que votre enfant fréquente l'école chaque jour ouvrable, à moins qu'il ne soit pas en mesure de le faire pour cause de maladie ou pour une autre raison valable. En vertu de cette loi, vous êtes tenu d'expliquer les absences de votre enfant dans un délai de sept jours à compter de la date de l'absence. Tout manquement entraînera la mention d'une absence injustifiée dans les registres.

Veuillez fournir une explication dans l'espace ci-dessous et transmettre ce formulaire à l'école dans les meilleurs délais. Vous pouvez également, si vous le désirez, contacter l'école par téléphone au numéro ci-dessus pour discuter de l'absence de votre enfant.

Si vous avez besoin d'un interprète pour vous aider à contacter l'école, veuillez appeler le Service d'interprète par téléphone au 131 450 et demander un interprète dans votre langue. Celui-ci appellera l'école et restera en ligne pour vous aider durant la conversation. Ce service est gratuit.

Meilleures salutations

Le proviseur (Principal)

Date

Raison de l'absence _____

Reason for absence _____

Nom du parent ou tuteur _____

Name of parent or carer _____

Signature du parent ou tuteur _____

Signature of parent or carer _____

Date _____

Date _____